Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare

Band: 30 (1978)

Artikel: Chronique bibliographique 1977

Autor: Aebersold, Rolf / Brülisauer, Josef / Genequand, Jean-Etienne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE 1977

par Rolf Aebersold, Josef Brülisauer, Jean-Etienne Genequand, Anton Gössi et Catherine Santschi

1. Généralités, organismes internationaux

Sous le titre Constitution et reconstitution des patrimoines archivistiques nationaux, MM. Christian GUT et Charles KECSKEMETI ont présenté deux rapports fort intéressants comme travaux préparatoires à la Dix-septième conférence internationale de la Table ronde des Archives, tenue à Cagliari du 5 au 8 octobre 1977. Le premier est une synthèse de toutes les réponses envoyées en vue de ce congrès, décrivant les pratiques des différents pays lorsque, à la suite de conquêtes, de changements de souverain, de libérations de colonies, le problème de l'appartenance des fonds d'archives et de leur transfert au nouveau souverain se pose. Le second rapport établit la nécessité de "démythifier" le problème, tant pour les pays auxquels des revendications sont adressées que pour ceux qui demandent des transferts. Il définit successivement les sources d'archives, le caractère organique des fonds d'archives, les archives publiques et les archives privées, le droit d'accès et le droit de propriété, le potentiel heuristique. Etudiant l'arrière-plan historique de la question, il donne en annexe un tableau des principaux traités internationaux de 1645 à 1975 comportant un ou des transferts d'archives: ce tableau fait bien voir qu'il n'y a pas eu, devant ce genre de problème, de doctrine et encore moins d'application uniformes. Au chapitre de la patrimonialité des archives, l'auteur établit et développe: 1) le principe de la provenance territoriale; 2) le principe de la patrimonialité rétroactive; 3) le principe de la pertinence fonctionnelle - à n'appliquer qu'avec prudence et sous de nombreuses réserves, parce qu'il détruit souvent l'intégrité des fonds - 4) le concept du patrimoine commun. Examinant ensuite les principes et les critères en matière d'accès et de délivrance de copies de complément, il préconise notamment l'envoi de délégations permanentes des pays neufs dans les archives des Etats qui conservent la documentation archivistique les concernant.

Les Guides des sources de l'histoire des nations publiés par le Conseil international des Archives sous les auspices de l'UNESCO, qui rendent accessibles les sources relatives à l'Amérique latine, à l'Afrique et à l'Asie conservées dans les archives d'Europe et d'Amérique du Nord, constituent une application de ces principes. Signalons ici la parution des tomes 3 à 4 de cette série: Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives et bibliothèques françaises: I. Archives; II. Bibliothèques; index. - Zug, Interdocumentation Company, (cop. 1976), 178 p. + errata (Guide des sources de l'histoire des nations. B : Afrique).

C.S.

Dem Problem der Aufbewahrung amtlicher Drucksachen widmet sich Friedrich FACIUS in einer sehr wohl begründeten Studie ("Amtliche Drucksachen - Stand und Möglichkeiten ihrer Sammlung in Archiven heute", in: Der Archivar. Mitteilungsblatt für deutsches Archivwesen, Jg 30, Heft 3, Juli 1977, Sp. 259 - 272). Nach Facius umfasst einzig der Begriff "amtliche Drucksache" alle Erscheinungsformen von Druckerzeugnissen öffentlich-rechtlicher Instanzen (auch Unveröffentlichtes!). Die Pflicht zum Aufbau einer eigenständigen Sammlung als Archivteil und nicht als Teil der Dienstbibliothek liegt vor allem im hohen Quellenwert dieser Produkte begründet. Dabei ist neben der Ergänzung archivalischer Ueberlieferung auch die Ersatzfunktion dieser Drucksachen zu beachten, wobei die Probleme in bezug auf diese Ersatzfunktion für Primärquellen (wie 1976 in der gleichen Zeitschrift von Carl Haase dargelegt) als noch nicht genügend abgeklärt anzusehen sind. Anhand von neun Hauptgruppen zeigt Facius wie der Quellenwert die Kassationsfrage präjudiziert. Hohe Archivwürdigkeit billigt er den Gesetzessammlungen, den Amtsblättern (inkl. Intelligenzblätter, Regierungsblätter etc.), den Parlamentsverhandlungen und Gerichtsentscheiden, den Budgets und Rechnungen, den Behörden- und Beamtenverzeichnissen, den Statistiken aller Art, den Deduktionen, den Landkarten und amtlichen Plakaten (inkl. andere Einblattdrucke) und den Tätigkeitsberichten aller Art zu. In jedem Archivsprengel ist jedoch eine optimale Angliederung solcher amtlicher Drucksachen an den übrigen Archivbestand endgültig nur

aufgrund der spezifischen Aktenlage zu verwirklichen und zu definieren. Allein entscheidend muss schon vom Quantitativen her allein der Quellenwert für den eigenen Bereich sein.

R.Ae.

Dans sa partie encyclopédique, la revue Connaissance des arts - Plaisir de France, no 305, juillet 1977, donne une série d'articles signés Janine BAILLY-HERZBERG intitulés "Les autographes": origine du goût pour les autographes et de leur commerce, exemples de collectionneurs, valeur, critères de fixation des prix, faux et fac-similés, expertises, autant de conseils destinés aux apprentis-collectionneurs, et que l'archiviste lira avec intérêt et amusement. Peut-être la notion de "collection" n'y est-elle pas opposée à celle de "fonds d'archives" avec assez de netteté.

C.S.

2. Manuels généraux

3. Préarchivage

Zum immer zentraler werdenden Thema des "préarchivage" enthält die Fachzeitschrift der DDR im Jahrgang 1977 eine ganze Reihe grundlegender und sehr aufschlussreicher Artikel (Archivmitteilungen 1977, darin: Heft 1: L. ENDERS und R. KLUGE, "Stand und Aufgaben der Bewertung archivalischer Informationen"; S. 13 - 19. Heft 1 und 2: S. KUNTSCHE, "Registraturbildnerbewertung und Archivgutverzeichnis für den Bereich Land-, Forst- und Nahrungsgüterwirtschaft", S. 33 - 36 und S. 65 - 70. Heft 4: U. HESS, "Methodische Fragen bei der Ausarbeitung von Archivgutverzeichnissen", S. 132 - 134). -- Anhand von Archivbildnern auf verschiedenen Ebenen des zentralistischen Staates wird aufgezeigt, wie in Anlehnung an die von einem Betrieb oder Behörde erwarteten Funktionen, Entwicklungen und Grundstrukturen ein Dokumentationsprofil für bestimmte Archivtypen erarbeitet wird. Aus der Fülle der möglichen Dokumentation wird dann aufgrund einer "Rahmensystematik" und der Archivgutverzeichnisse eine exemplarische Information sichergestellt. Obschon diese zentrale, von oben gesteuerte, rein positive und abstrakte Auslese natürlich nirgends in Zweifel gezogen wird, kommt doch deutlich zum Ausdruck, dass

sie auch in der DDR nicht völlig und endgültig durchgesetzt werden kann: die fortwährende Entwicklung eines Registraturbildners bzw. auch von aussen diktierte z.B. gesellschaftliche Veränderungen sowie die regionalen Bedürfnisse (vollwertige Quellenbasis) müssen dauernd berücksichtigt und verarbeitet werden, so dass die Sicherstellung der als relevant erklärten Informationen trotzdem wieder nur an Ort und Stelle erfolgen kann und der Archivar vom reinen Vollzugsorgan wieder zum echten Archivar mit der traditionellen Verantwortung werden kann.

Sehr instruktiv sind die Ausführungen über die Erarbeitung von Archivgutverzeichnissen als zeitlich begrenzte Normative von der Methode und Problemstellung her. Auch wenn das System der sozialistischen Préarchivage bei uns sicher nicht übernommen werden kann, vermittelt die Lektüre dieser Artikel insbesondere jene über die Archivgutverzeichnisse sicher punktuell auch bei uns anwendbare Erkenntnisse.

R.Ae.

Le XXIe congrès des Archives de France, tenu à Bordeaux les 7 et 8 juin 1977, fut entièrement consacré au préarchivage. Le rapport de Marie-Thérèse CHABORD, Xavier DU BOIS-ROUVRAY et Jean-Yves RIBAULT présenté à ce congrès a été publié sous le titre "La formation des archives et le préarchivage" dans La Gazette des Archives, n.s., no 99, 4e trim. 1977, p. 200 - 225. A partir des notions de "Préarchivage I et II" établies par Michel DUCHEIN (dans la même revue, no 71, 4e trim. 1970, p. 226 - 236), les auteurs décrivent le préarchivage en France, le rôle des conservateurs en mission, et comparent l'institution avec le "Records Management" pratiqué aux U.S.A. et le système de la "Registratur" connu en Allemagne et en Suisse. En France, le "bordereau de versement" établi par l'administration constitue la pièce essentielle de la procédure de versement et l'un des documents de base pour la gestion d'un dépôt de préarchivage. Abordant le triage et l'élimination, les auteurs constatent qu'il n'existe pas en France de réglementation uniforme sur ce point. On y remédie par l'établissement, d'entente entre les archives et les administrations, de "tableaux de tri". Mais, ajoutent-ils, la pratique anglaise de révision périodique des dossiers préarchivés et un

transfert progressif des responsabilités de tri et d'élimination des administrations productrices d'archives aux services de conservation permettraient peut-être de faire l'économie de ces tableaux. Ce rapport très complet aborde encore les questions du microfilmage, des instruments de recherches, de la communication des documents préarchivés et des documents informatiques. Les visions d'avenir sont vagues et plutôt pessimistes: ainsi, la levée du secret sur certains documents administratifs pourrait provoquer un surcroît de travail pour les Archives, que les moyens disponibles ne permettraient peut-être pas d'assumer. L'annexe I du rapport décrit le dépôt intermédiaire de Fontainebleau et son fonctionnement. L'annexe II, intitulée Quelques chiffres fournit des données précises sur l'inflation archivistique, le coût du magasinage et les performances des films, bandes magnétiques et microfiches pour le stockage de l'information.

Le débat autour de la Cité interministérielle des Archives de Fontainebleau, décrite dans l'article de La Gazette des Archives dont nous venons de rendre compte, se poursuit dans le Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français. Dans le numéro 1 - 77/5, M. Guy Duboscq défend le projet dont il est l'initiateur. Dans un discours tenu aux archivistes réunis à Bordeaux, M. Michel d'Ornano, ministre des Beaux-Arts et de la Culture, promet les crédits nécessaires pour achever et gérer le bâtiment (ibid., no 7. 8 - 77/1). Mais cette première unité, prévue pour abriter 80 km linéaires de documents préarchivés, sera vite engorgée, si l'on en juge par le fait que le seul secrétariat d'Etat des Anciens combattants a versé en 1977 30 km linéaires de documents (ibid., 7. 8 - 77/5).

M. Jacques D'ORLÉANS décrit, dans La Gazette des Archives, n.s., no 99, p. 226 - 228, "Le Washington National Records Center", où l'on conserve des dossiers de valeur historique, mais peu fréquemment consultés ou trop récents pour être mis à la disposition du public, ainsi que des dossiers éliminables à terme, quelle que soit la fréquence de leur consultation. Observant les moyens considérables en locaux, en matériel et en personnel qui sont accordés aux archives aux U.S.A., l'auteur en voit la raison dans la bonne intégration des archives au travail de l'administration et dans les grands services qu'elles lui rendent.

Signalons enfin que l'International Records Management Federation (16 663 Oak View Drive, Encino, CA 91436, U.S.A.) publie une revue intitulée Records management Quarterly. Cotisation individuelle 25 $US.

C.S.

4. Conservation et restauration des papiers et livres.

5. Microfilm

Le Bulletin no 4 (Budapest, 1975) du Microfilm Committee du Conseil international des Archives, contient, outre les rapports sur le microfilmage dans les archives nationales en Australie, au Canada, aux Pays-Bas, en Espagne et dans le Pacifique occidental (Iles Fidji), un rapport plus technique, présenté par M. Sven-G. HAVERLING, sur un système utilisé en Suède pour la conservation du microfilm en emballages hermétiquement fermés (p. 61 - 66); cet article est complété, dans le numéro 6 (Madrid, 1977) du même Bulletin, par deux études du même auteur sur la perméabilité des enveloppes aux gaz et à la vapeur d'eau (p. 54 - 55).

Le numéro 5 (Budapest, 1976) de ce même Bulletin contient les résultats d'une enquête internationale sur les problèmes légaux posés par l'emploi du microfilm, par J. BACSO, I. BORSA et G. SCHELNITZ ("Legal questions of the application of microfilms", p. 21 - 65). L'enquête porte sur les garanties de fabrication, de conformité, sur la valeur de preuve du microfilm, et aboutit à quelques recommandations utiles; on trouve en appendice l'état de la législation dans vingt-six pays (p. 21 - 65).

Enfin le numéro 6 de ce Bulletin (Madrid, 1977) offre plusieurs articles techniques d'intérêt général: il présente un projet, élaboré aux U.S.A., de microfilmage d'archives cartographiques (p. 21 - 27); une méthode pour le titrage des microfilms et des microfiches de documents d'archives et de manuscrits (p. 28 - 33), et quelques rapports sur des expériences faites en Angleterre et aux U.S.A. sur la durée des films diazo et vésiculaires (p. 42 - 53).

Le Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français s'intéresse également beaucoup au microfilm: presque chaque

numéro informe sur des expériences en cours dans l'administration française ou dans le secteur privé. Signalons notamment une entreprise de microfilmage systématique de l'état civil de Nancy pour faciliter la communication; les Nouvelles exemplaires de Kodak, 4e trim. 1976, auxquelles cette information est empruntée, croient pouvoir garantir la durée du matériel pour 100 ans (Bulletin de liaison ..., no 2 - 77/45 - 48). Ailleurs (no 7.8 - 77/49) M. Latour, administrateur civil, rapporte sur l'introduction à la Comtabilité publique de l'informatique, puis, pour résoudre les énormes problèmes de stockage qui en sont résultés et pour faciliter l'accès aux documents, de la micrographie. "Pour la valeur juridique, lorsqu'aucune intervention des programmeurs n'est possible, une falsification n'est pas matériellement réalisable; la valeur probante de la microfiche est donc bonne".

L'article de MM. Bruno DELMAS et Ferréol de FERRY ("Les exemplaires multiples de microfilms et la duplication des films dans les archives", paru dans La Gazette des Archives, n.s., no 98, 3e trim. 1977, p. 145 - 154) énumère les appareils utilisables avec leurs qualités et leurs défauts et décrit les méthodes de duplication en usage dans les Archives de France: duplication sur film argentique, sur film diazoique et sur film vésiculaire. Il indique également les coûts respectifs de ces procédés.

C.S.

Gleich zwei grössere praxisbezogene Berichte in "Der Archivar" befassen sich mit dem Bereich Sicherungsverfilmung (Wolfgang KOHTE: "Sicherungsverfilmung und photographische Normung"; in: Der Archivar, Mitteilungsblatt für deutsches Archivwesen, Jg 30, Heft 2, Mai 1977, Sp. 163 - 172. Dietrich HOFMAIER: "Erfahrungsbericht zur Sicherungsverfilmung"; im gleichen Heft, Sp. 171 - 182). - Kohte zeigt eindrücklich, dass die Kenntnis der verschiedenen ausgearbeiteten Normen unbedingt nötig ist, um einen optimalen Einsatz von Zeit und Geld zu garantieren. Gerade die archivischen Anforderungen wie Dauerhaftigkeit und Robustheit fordern die Kenntnisnahme gemachter Erfahrungen. Für einzelne Bestände gibt Kohte wertvolle Tips, so für die Urkundenverfilmung (Filmlochkarte) und für die Zeitungsverfilmung. Ein besonderes Augenmerk muss nach wie vor der Diskussion über die Lagerung

gewidmet werden, da hier ausser der ISO-Norm 2803 noch keine weiteren anerkannten Normen bestehen. Immerhin scheinen die Klimabedingungen endgültig geklärt: Temperatur 15 - 20°C, relative Luftfeuchtigkeit 30 - max. 40 %. Die regelmässige Kontrolle des Filmgutes wird als unerlässlich erachtet und die Faustregel aufgestellt, dass pro Monat mindestens 1 % des Bestandes am Umrolltisch kontrolliert werden sollten. Wichtig scheint die Feststellung Kohtes, dass die 16-mm und die 35-mm-Filme für den Archivbereich prinzipiell gleichwertig seien. Hofmaier stimmt zu, schlägt aber eindeutig für den Archivbereich (ausser für modernes Schriftgut im Grössenbereich A4 und kleiner) die Verwendung des 35-mm-Films vor. Aufgrund der Schmidlschen Kalkulationsformel sucht Hofmaier die rationellste und wirtschaftlichste Massenverfilmungs-Methode. Auch wenn der 35-mm-Film schlecht ausgenützt wird, stehen diese Mehrkosten in keinem Verhältnis zu den Umtrieben (sprich Kosten), die bei der Verwendung beider Filmbreiten wegen Doppelspurigkeiten bei Verfilmung, Ablage und Gebrauch entstehen. Hofmaier geht auch davon aus, dass der Bereich 16 - 23fache Vergrösserung im Archivbereich nicht überschritten werden darf. Wichtig scheint auch der Hinweis, dass die Arbeit der Mikrofilmstellen genaustens überwacht werden sollten, weil hier die Haltbarkeit eines Films entscheidend beeinflusst wird.

Zum gleichen Thema äussert sich auch Alfred SCHLEGEL ("Probleme und Einsatzmöglichkeiten der archivischen Mikrofilm- und Reproduktionstechnik", in: Archivmitteilungen, 1977/3, S. 107 - 110). Klar zeigt er Vorteile und Möglichkeiten der Sicherungsverfilmung auf und ebenso klar sieht er die Ersatzverfilmung nur für Akten mit geringer historischer Bedeutung, also nur für den Zwischenarchiv-Bereich. Ersatzverfilmung ersetzt Bewertung nicht. Die Bestandesergänzung durch Filme wird ebenfalls vorgestellt und könnte die Forschung wesentlich erleichtern.

R.Ae.

6. Bâtiments et équipements d'archives

Le volume de M. Michel DUCHEIN, Bâtiments et équipements d'archives, publié en 1966 par le Conseil international des archives, a été traduit en anglais, remanié et mis à jour et réédité à

Munich, 1977, par le même organisme, sous le titre Archives Buildings and Equipment.

C.S.

Harald JØRGENSEN, "Der moderne skandinavische Archivbau" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 247 - 255). Obwohl die skandinavischen Archive durch den Krieg keine nennenswerte Verluste erlitten haben, werden die Magazine in Felsenkavernen oder wenigstens teilweise unter die Erde verlegt. Wegen der Verdoppelung der Benützer in den letzten 20 Jahren werden die Lesesäle besonders gross bemessen.

J.B.

Dans les "Notes techniques" publiées par La Gazette des Archives, n.s., no 98, 3e trim. 1977, p. 165 - 167, Mme Françoise HILDESHEIMER rapporte sur l'installation de "L'offset aux archives des Bouches-du-Rhône", en indiquant le coût des machines et en donnant quelques recettes pratiques. Ce matériel, dont le prix total est de FF 72353 , peut être fort utile aux dépôts d'archives qui font beaucoup de publications et qui disposent de bon(ne)s dactylographes. Mais là où les besoins ne sont pas considérables, il est préférable de s'adresser aux organismes d'Etat qui possèdent les machines nécessaires et peuvent effectuer les publications de manière rationnelle.

M. Noël PINZUTI tire le "Bilan de la première année d'utilisation d'un destructeur de documents aux archives des Pyrénées-Atlantiques" (dans les "Notes techniques" de La Gazette des Archives, n.s., no 99, 4e trim. 1977, p. 234 - 236): les objectifs (contrôler et rationaliser les destructions en les centralisant, intensifier les destructions pour faire des économies de bâtiments et de rayonnages) sont partiellement atteints. Les seules réserves concernent le service après-vente et la cadence de rendement, nettement inférieure à ce qu'avait annoncé le constructeur.

C.S.

7a. Tri, élimination

Sous le titre "Le tri aux Archives nationales de Singapour", M. Michel DUCHEIN donne, dans La Gazette des Archives, n.s., no 99, 4e trim. 1977, p. 229 - 233, la traduction française d'un "Guide pour le tri et l'élimination des archives publiques", élaboré par la direction des Archives nationale et Centre de préarchivage de Singapour à l'intention des administrations publiques. On pourrait éventuellement s'inspirer de ce document pratique et très clair pour d'autres administrations étatiques.

C.S.

7b. Classement, inventaires et répertoires

M. Michel DUCHEIN examine, dans La Gazette des Archives, n.s., no 97, 2e trim. 1977, p. 71 - 96, "Le respect des fonds en archivistique" et pose les "Principes théoriques et problèmes pratiques". Il voue une attention particulière aux cas-limites: transfert ou modification des compétences d'un organisme producteur d'archives; changement du nom d'un organisme créateur d'archives: les fonds qu'il produit doivent-ils être considérés comme ouverts ou comme clos? Le respect des fonds doit-il aller jusqu'à la reconstitution, plus ou moins arbitraire, des anciens classements? A ces questions et à d'autres encore, particulièrement épineuses dans les archives des pays latins qui ne connaissent pas la "Registratur", l'auteur donne quelques réponses prudentes et propose quelques solutions pratiques.

C.S.

Gerhard PFEIFFER, "Die archivarische Behandlung der Bauernkriegsakten in den öffentlichen Archiven Frankens" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 41 - 50) berichtet über eine Quellengruppe, die vor allem von der modernen Wirtschaftsgesehichte immer häufiger gebraucht wird. Anstatt der vom Forscher manchmal gewünschten Pertinenzgruppen hält Pf. am Provenienzprinzip fest, schlägt aber vor, durch Bestände übergreifende Findmittel dem Benützer die Uebersicht zu erleichtern.

Edgar KRAUSEN, "Das Archiv des Rural-Kapitels Tölz-Wolfratshausen" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 76 - 81) stellt

den 1975 im Pfarrhof Dietramszell gefundenen Archivbestand (umfassend die Jahre 1650 - ca 1821) vor.

Hans NUSSER, "Das bayerische Notariat, sein Schriftgut und dessen Archivierung" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 149 - 158) Das bayrische Notariat wurde erst nach 1800 durch die Angliederung der Rheinpfalz und vor allem durch das Notariatsgesetz von 1861 von Bedeutung. Seit 1976 wurden 3 staatliche Aussenstellen geschaffen, welche die Jahrgänge 1862 - 1920 aufnehmen.

J.B.

Sur les instruments de travail et en particulier les guides d'archives, voir les articles analysés par M.A. Gössi ci-dessous, no 10 ("Archives privées et archives d'entreprises").

8. Histoire des archives

M. Alfred SCHNEGG décrit en quelques pages vivantes le travail d'analyse et de mise en ordre des "Grandes Archives" ou "Vieilles Archives" de la principauté de Neuchâtel entre 1790 et 1821 par Jean-François de Chambrier, mort à la tâche en 1813, puis par son frère Samuel et finalement par le secrétaire des deux frères Jean-Pierre Sunier, qui acheva l'inventaire ("Jean-François de Chambrier et le classement des anciennes archives neuchâteloises", dans Musée Neuchâtelois, 1977/2, p. 63 - 78).

C.S.

Walter SCHERZER, "Die Anfänge der Archive der Bischöfe und des Domkapitels zu Würzburg" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 21 - 40) untersucht die allmähliche Trennung des Bistumsarchivs in zwei unabhängige dem Bischof bzw. dem Domkapitel gehörende Bestandteile.

Wilhelm VOLKERT, "Zur Geschichte des Bayerischen Hauptstaatsarchivs 1943 - 1944" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 131 - 148) behandelt die Entwicklung des Archivbaus von der ersten Planung 1827 bis zur teilweisen Zerstörung 1943 - 1944.

Eine Geschichte der deutschen Archivzeitschriften bis zur Gründung der Archivalischen Zeitschrift und einen Abriss der Entwicklung dieser Schrift bis heute bietet Rudolf M. KLOOS, "Die Archivalische Zeitschrift und die deutschen Archivzeitschriften des

19. Jahrhunderts" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 159 - 171).

J.B.

9a. Organisation des services d'archives

J.R. EDE, "The Record Office: Central and Local. II. The Way Ahead", dans Journal of the Society of Archivists, vol. 5, nò 8, 1977, p. 491 - 499, donne la seconde partie d'une étude sur la relation entre archives centrales et archives locales. La première partie, parue à la p. 207 du même volume (que nous n'avons pu consulter), traitait de l'évolution de ces relations. L'auteur examine ici les limites et de cette relation, et ses possibilités. Celles-ci portent sur quatre points: surveillance de la législation; sélection des archives; exploitation des documents à des fins pédagogiques; et harmonisation de l'information dans un cadre international sous l'égide de l'UNESCO et du Conseil international des Archives.

Richard F. DELL, "Local Archive Services in Scotland since Reorganization", ibid., vol. 5, no 6, 1976, p. 357 - 368 et carte, présente l'histoire des archives écossaises, réorganisées en 1975 dans un but de rationalisation très nécessaire, et décrit leurs structures actuelles.

A la suite d'une visite sur les lieux en juillet-août 1976, Kathryn M. THOMPSON décrit brièvement l'organisation des services d'archives aux U.S.A. et au Canada ("The Archive Systems of the United States of America and Canada", ibid., vol. 5, no 7, 1977, p. 534 - 537).

J.-E. G.

MM. Gildas BERNARD et Jean-Claude DEVOS font le rapport de synthèse des réunions régionales tenues en 1977 par les membres de l'Association des archivistes français en décrivant "L'organisation du travail dans les archives" (dans La Gazette des Archives, n.s., no 99, 4e trim. 1977, p. 251 - 261). On y trouve quelques observations utiles sur les pratiques des différentes archives en matière de direction, d'information, de travail d'équipe, de polyvalence, d'horaires et de congés, ainsi que sur les rapports

entre les archives et les différents organes de l'Etat et de la recherche.

C.S.

9b. Personnel et formation du personnel

F. WOLFF, "Die Neuordnung der Ausbildung des gehobenen Archivdienstes in der Bundesrepublik", in: Archives et Bibliothèques de Belgique, 1977, p. 593 - 600. Im Jahre 1976 trat in Deutschland eine Neuregelung für die Ausbildung der Archivare des gehobenen Dienstes (mit Matura aber ohne Hochschulabschluss) in Kraft. Die Ausbildung dauert drei Jahre: 3 Monate Grundstudium an der Fachhochschule des betreffenden Bundeslandes (Staatslehre, Verfassungsrecht, Verwaltungslehre etc.), 3 - 5 Monate berufspraktische Unterweisung im eigenen Archiv, 4 Monate Grundstudium an der Archivschule in Marburg (Geschichte, Rechts-, Wirtschafts-, Sozial-, etc. geschichte, Hilfswissenschaften, Quellenkunde uam.), 12 Monate Hauptstudium an der Archivschule Marburg (Archivwissenschaft etc.), Prüfung in Marburg, weitere 12 Monate berufspraktische Ausbildung am Heimatarchiv.

A.G.

S. RUMEAU, "Le personnel technique supérieur et le personnel technique de la direction des archives de France", in: Archives et Bibliothèques de Belgique 1977, p. 307 - 322. S. Rumeau orientiert über die Anstellungsverhältnisse, die Besoldung und die Aufgaben des gehobenen und des höheren Archivdienstes in Frankreich. Es handelt sich dabei um die folgenden Archivare: les documentalistes-archivistes und les sous-archivistes et adjoints d'archives. Der Autor schildert auch, wie es zu diesem Typ Archivar gekommen ist. In einem Anhang werden noch die Concours de recrutement (nature des épreuves et programme) de documentalistes-archivistes et de sous-archivistes vorgestellt.

A.G.

Mme Claudine FAGES ("Femmes archivistes", dans La Gazette des Archives, n.s., no 96, 1er trim. 1977, p. 32 - 41) fait la synthèse des réponses à un questionnaire diffusé en mai 1976 auprès des femmes conservateurs des Archives de France, sur la situation

des femmes archivistes dans la hiérarchie et sur leurs conditions de travail. La féminisation de la profession est un symptôme et non une cause de sa dévalorisation (la cause serait plutôt à chercher dans le repli sur soi assez général chez les archivistes, dans un cantonnement dans un rôle de documentation de l'histoire et d'une histoire trop exclusivement institutionnelle; voir à ce sujet l'article d'Odile KRAKOVITCH, "Des archives pour quelle histoire?", dans le même fascicule de La Gazette des Archives, p. 23 - 31).

C.S.

10. Archives privées et archives d'entreprises

Sir Robin MACKWORTH-YOUNG K.C.V.O. "The royal archives Windsor Castle", dans Archives, vol. XIII, no 59, p. 115 - 130, ill., décrit les papiers personnels des membres de la famille royale de Grande-Bretagne. Fonds peu ancien, puisque, dans la mesure où le roi gouverne, ses papiers sont considérés comme officiels et conservés dans les archives de l'"Etat" (Public Record Office). L'auteur donne avant tout une histoire de la constitution des archives royales et quelques renseignements sur leur contenu.

J.-E. G.

Le Guide to the Modern Records Centre de la bibliothèque universitaire de Warwick, publié sous la direction de cette institution par Richard STOREY et Janet DRUKER, Coventry, 1977, recense une série de cent soixante-trois fonds d'archives privées, syndicats, partis politiques, entreprises et personnes privées. La plus grande partie de ces archives ou de ces fragments date des trois premiers quarts du XXe siècle, mais certaines remontent jusqu'au premier tiers du XIXe. Cette collection, commencée à la fin du siècle dernier par deux pionniers de l'histoire des relations industrielles, Sidney et Beatrice Webb, est poursuivie jusqu'à nos jours avec vigueur, ainsi qu'en témoigne la liste des acquisitions des seuls mois de mai et juin 1977, énumérant les archives de sept sociétés et personnes privées.

C.S.

L'un des auteurs de cet inventaire, Richard STOREY, présente ce centre de recherches, sous le titre "The Development of the Modern Records Centre, University of Warwick Library", dans Archives, vol. XIII, no 59, p. 137 - 142.

J.-E. G.

Jean CAVIGNAC attire l'attention sur "Des archives à sauver: les archives contemporaines du mouvement ouvrier", en montrant que les ouvriers eux-mêmes ne sont guère enclins à accumuler des archives, étant plutôt tournés vers l'action politique. Aussi est-ce aux archivistes d'y prendre garde (La Gazette des Archives, n.s., no 98, 3e trim. 1977, p. 155 - 158).

La Gazette des Archives, n.s., no 98, 3e trim. 1977, p. 155, note la création d'une Association des archivistes d'entreprises, dont le but est d'assurer des contacts entre les membres et de promouvoir leur formation et leur information. Siège social: Ecomusée de la communauté, Château de la Verrerie, F-71200 Le Creusot.

C.S.

"Guides et aperçus des Archives autres que celles de l' Etat" hiess der Titel einer Arbeitstagung, welche der belgische Archivarenverein im November 1976 durchführte. Vier Referate dieser Tagung sind in der Zeitschrift Archives et Bibliothèques de Belgique 1977 abgedruckt. Michel DUCHEIN, "Les guides d'archives privées en France" (p. 477 - 486). In einem ersten Abschnitt referiert Duchein über die gesetzlichen Grundlagen zur Erhaltung der Privatarchive. Diese sind auch in Frankreich sehr mangelhaft. Interessant ist, dass die privaten Korrespondenzen hoher Offiziere und Beamter des diplomatischen Corps nach deren Tod an den Staat abgeliefert werden müssen. Die Klassierung wichtiger Privatarchive als "monuments historiques" kann vorderhand nur verhindern, dass diese ins Ausland verkauft werden. In einem zweiten Abschnitt geht Duchein auf Verzeichnisse ein, welche die Existenz und den Standort der Privatarchive in Frankreich nachweisen. Da sind vor allem zwei Enquêten herauszuheben: L'Enquête Langlois-Stein aus den Jahren 1885 - 1890 und L'Enquête Braibant von 1949. Die erste wurde 1891 gedruckt, die zweite existiert als Zettelkatalog in den Archives Nationales in Paris. In einem weitern

Abschnitt behandelt Duchein die verschiedenen gedruckten Findmittel, welche über den Inhalt der Privatarchive orientieren: répertoire, guide, inventaire. - J.M.F. IJSSELING, "Verwachtingen van Archiv gidsen in Nederland" (p. 486 - 499). Der Autor des zweiten Referates geht über das Tagesthema hinaus und beschreibt allgemein den Aufbau eines niederländischen Archivführers: Vorbemerkungen (Adresse, Oeffnungszeiten etc.), Aufbau des Archivs (Tektonik), Beschreibung der einzelnen Fonds. In einem letzten Abschnitt geht er besonders auf die Archivführer der Provinzarchive ein. - W. LEESCH, "Archivbehelfe für nichtstaatliche Archive" (p. 500 - 515). Leesch versucht zunächst Klarheit in die terminologische Vielfalt für Archivbehelfe zu bringen und klärt die Begriffe Uebersicht (Kurzübersicht, Bestandesübersicht), Inventar, Repertorium, Bestandesanalysen, Archivführer. Seine weitern Ausführungen beschränken sich auf die Stadtarchive. Anhand konkreter Beispiele stellt er jeden der in der Einleitung genannten Typ vor und zählt dessen Vor- und Nachteile auf. W. Leesch schliesst mit drei Wünschen resp. Feststellungen: 1. Vom Titel eines veröffentlichten Archivbehelfs darf nicht auf den Typ geschlossen werden. 2. Urkundeninventare sollen nicht mehr chronologisch, sondern sachlich-systematisch gegliedert werden. 3. Jedes Inventar eines Archivs, von dem einzelne Teile abgesplittert worden sind, sollte als Vollinventar die zerstreuten Archivalien zumindest auf dem Papier wieder vereinen. - H. DE KOK, "Megelijkheden en problemen voor gemeentelijke archiefgidsen" (p. 515 - 525). Den Möglichkeiten und Problemen kommunaler Archivführer geht der vierte Beitrag nach. Kok stellt die Aufgaben eines Stadtarchivs im Rahmen des kommunalen Kulturlebens und der Freizeitgestaltung vor, er beschäftigt sich mit dem Archiv als lokalen Dokumentationszentrum und gibt schliesslich verschiedene Anregungen zur Abfassung von Archivführern, die den genannten Forderungen genügen.

A.G.

Max PIENDL, "Die Siegeltypare im Zentralarchiv des Fürsten Thurn und Taxis" (Archivalische Zeitschrift, 73, 1977, S. 82 - 98) enthält allgemeine Bemerkungen zu Siegelsammlungen und einzelne Siegelbeschreibungen.

J.B.

Rappelons enfin notre muméro spécial: Firmenarchive/Archives d'entreprises, paru en mai 1977 comme numéro 28 des Mitteilungen der Vereinigung schweizerischer Archivare/Bulletin de l'Association des archivistes suisses, donnant les résultats et reproduisant les conférences prononcées sur ce sujet à notre colloque tenu à Berne le 3 juin 1976.

11a. Communication et consultation

Commentant le décret du 11 février 1977 instituant une commission chargée de favoriser la communication au public des documents administratifs, le rédacteur du Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français (3 - 77/12) fait la réflexion suivante: "Tout paraît se passer comme si se mettaient progressivement en place des structures de conception, de gestion et de contrôle des archives administratives opérationnelles qui - les archives politiques étant détournées ou détruites et les archives "quantitatives" condamnées par le quasi-arrêt des constructions de dépôts - ne laisseraient à terme aux "Archives de France" que des collections "historiques" closes."

Le développement et le travail de cette commission sont suivis avec attention par nos collègues français dans les différents fascicules de ce Bulletin de liaison.

C.S.

Eberhard WEIS, "Der "Service éducatif" der Archive Frankreichs. Ueber Möglichkeiten des Beitrags der Archive zum Geschichtsunterricht der Gymnasien" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977 S. 239 - 246). Dieser Dienst will in Frankreich im Schüler durch Ausstellungen, Führungen und direkten Kontakt mit den schriftlichen Quellen das Verständnis für die Vergangenheit wecken und damit einen besseren Geschichtsunterricht ermöglichen. Die Schlussfolgerungen des Autors und vor allem die notwendigen Voraussetzung für die Einrichtung eines solchen Dienstes in Deutschland gelten auch für die Schweiz.

J.B.

11b. Recherches

Clive COULTASS, dans une conférence présentée à la British Records Association avec projection de quelques films, montre, à partir de ces exemples précis, quelques problèmes posés par l'utilisation de films comme sources historiques: choix, voire partialité de l'opérateur; falsifications de séquences; problème technique de la conservation. Mais il montre aussi quels services peuvent rendre de tels documents et l'intérêt capital qu'ils offrent, à condition qu'ils soient bien utilisés ("Film as an historical source: its use and abuse", dans Archives, vol. XIII, no 57, Spring 1977, p. 12 - 19).

Edward CARSON ("Customs Records as a Source for Historical Research", ibid., no 58, p. 74 - 80) expose le développement du système douanier en Grande-Bretagne dès ses origines historiques. Il montre l'utilité des séries de registres et de papiers des douanes pour l'historien et dresse un inventaire sommaire de ceux que l'on trouve dans ce pays. Les séries commencent en 1696. L'article donne en outre quelques renseignements sur les archives des plantations (dans les colonies). Les possibilités d'utilisation des archives des douanes sont illustrées par un exemple précis, par le même auteur, dans un article intitulé "The customs records of Portsmouth", dans Journal of the Society of Archivists, vol. 5, no 7, 1977, p. 429 - 436.

J.-E. G.

Harald JAEGER und Hermann RUMSCHOETTEL, "Das Forschungsprojekt "Widerstand und Verfolgung in Bayern 1933 - 1945". Ein Modell für die Zusammenarbeit von Archivaren und Historikern" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 209 - 220) zeigen am konkreten Beispiel gezielte Koordination der Arbeiten der Archivare (Erschliessungsarbeiten bestimmter Bestände) und der Historiker (Institut für Zeitgeschichte). Bemerkenswert ist die Lösung der Probleme des Persönlichkeitsschutzes: Archivinventare werden nur in numerierter Anzahl hergestellt und nur an Forschungseinrichtungen, Behörden und einzelne Forscher abgegeben, die sich schriftlich verpflichten, die Vorschriften über den Persönlichkeitsschutz einzuhalten und für deren Verletzung die Folgen zu tragen.

Zum gleichen Projekt gehört die Studie von Martin BOSZAT, "Politische Denunziationen in der NS-Zeit. Aus Forschungserfahrungen im Staatsarchiv München", Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 221 - 238.

J.B.

M. Jean VOGT ("Archives et géologie appliquée. Séismes, glissements, éboulements, érosion anthropique", dans La Gazette des Archives, n.s., no 98, 3e trim. 1977, p. 131 - 136) attire l'attention sur la richesse des archives publiques en renseignements sur la géologie et sur les accidents géologiques, et énumère les séries d'archives en France qui contiennent, souvent très dispersées, des informations sur ce sujet. L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich ayant entrepris des recherches systématiques sur les tremblements de terre et même fondé un institut ad hoc, il serait très souhaitable qu'un guide des sources existantes de la géologie fût établi aussi dans les archives suisses.

M. Gérald ARLETTAZ, après avoir brassé une masse énorme d'archives financières et politiques aux Archives fédérales à Berne, brosse un tableau général des "Finances de l'Etat fédéral de 1848 à 1939". Il étudie successivement la pratique financière de la Confédération, l'organisation administrative des services financiers et décrit les sources conservées aux Archives fédérales, dispersées dans plusieurs fonds, pouvant servir à l'étude des finances fédérales durant la période envisagée. Ce travail remarquable et méritoire donne aux historiens de nombreuses directions de recherches, et aux archivistes un bon exemple de mise en valeur d'un fonds d'archives administratives (Publications des Archives fédérales suisses. Etudes et sources, t. 3, Bern, 1977, p. 9 - 142).

Le travail de Max BRUCHET, Notice sur l'ancien cadastre de Savoie, paru en 1896 dans la Revue savoisienne, a été réédité par MM. Jean-Yves MARIOTTE et R. GABION avec une étude originale du professeur Paul GUICHONNET dans une nouvelle série de Sources et méthodes de l'histoire de la Savoie (t.I, Annecy, Archives départementales de la Haute-Savoie, 1977). On y trouve un exposé fort utile des circonstances (causes, intentions, modèles, méthodes, institutions fiscales) dans lesquelles ce cadastre a été

élaboré. Cette publication peut être utile aux recherches sur le territoire cédé au canton de Genève par le royaume de Sardaigne en 1814, territoire qui figure également sur ce cadastre.

C.S.

12. Archives et informatique

13. Les archives en Suisse

Décrivant la collection, conservée aux Archives fédérales, de copies de documents relatifs à la Suisse exécutées dans les archives de l'étranger, M. Walter MEYRAT témoigne de l'énorme effort accompli durant cent ans par les Archives fédérales, relayées depuis 1970 par un curatorium formé de représentants de la Société générale suisse l'histoire, de la Commission des Sources du droit suisse, des Archives fédérales et de notre association. La richesse de cet inventaire, qui complète et remplace les catalogues sommaires parus dans la Revue d'histoire suisse, t. XV, 1935, p. 422 - 432, et dans la Revue suisse d'histoire, t. IX, 1959, p. 214 - 237, suggère à l'historien de nombreux sujets de recherches, tant sur la Suisse dans son ensemble que sur les cantons et alliés. Sans vouloir diminuer le mérite de l'auteur, il nous semble cependant qu'un inventaire aussi détaillé, aussi long et aussi divers aurait été plus utile avec un index des matières, des personnes et des lieux (Publications des Archives fédérales suisses. Inventaires. Die Abschriftensammlung des Bundesarchivs, bearb. v. Walter MEYRAT. Vorw. v. Oscar GAUYE, Bundesarchivar. Bern, 1977, 292 p. in - 8°).

On ne fera que signaler ici une publication que nous n'avons pu consulter: Bibliotheken in Zürich. Bestände und Benutzung von allgemeinen öffentlichen Bibliotheken, wissenschaftlichen Bibliotheken, Spezialbibliotheken, Archiven. (Red.: Rainer DIEDERICHS und Ella STUDER.) Zürich, Zentralbibliothek, 1977. - 21 cm, 300 S.

C.S.

14. Archives audiovisuelles

Gerhard HEYL, "Militärische Luftbildaufnahmen als Archivgut" (Archivalische Zeitschrift 73, 1977, S. 172 - 176) behandelt die Geschichte der militärischen Luftbildaufnahmen und die Erfahrungen

bei der Verzeichnung der im Hauptstaatsarchiv München archivierten Aufnahmen.

J.B.

Madeleine GRAY, "Photograph storage in Gwynedd: an "ad hoc" solution", dans Journal of the Society of Archivists, vol. 5, no 7, 1977, p. 437 - 440, décrit une expérience précise dans le magasinage de documents photographiques.

J.-E. G.

Voir également ci-dessus, au chapitre 11b (Recherches) l'analyse de l'article de Clive Coultass sur le film comme source historique.

BESPRECHUNG

Isabelle GUERIN-BROT, Etat sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ). Paris, Archives nationales, 1977, t. II, XV - XVIII + 155 - 334 p.

Vingt ans après la parution du premier volume dû à la sagacité de Bertrand Gille, Isabelle Guérin-Brot, qui a repris la lourde responsabilité du service des archives économiques et privées, publie la suite de cet Etat sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales qui témoigne du rôle croissant de cette documentation particulière si souvent vouée au pilon. Reprenant la présentation générale de son prédécesseur, I. Guérin-Brot donne une brève introduction historique à chacun des 54 nouveaux fonds répertoriés (65 AQ - 119 AQ) avant de décrire chaque dossier par sujet. Les suppléments aux fonds inventoriés dans le premier volume sont recensés en annexe et la table des matières renvoie à tous les dossiers disponibles.

Deux séries de documentation imprimée, difficilement accessible en bibliothèque, 65 AQ - statuts, rapports aux assemblées générales de sociétés industrielles et commerciales et coupures de presse et 109 AQ - bibliothèque d'ouvrage et de revues